



16 / 17
DÉCEMBRE 2023

**Exposer
en
décembre**
à Thiers

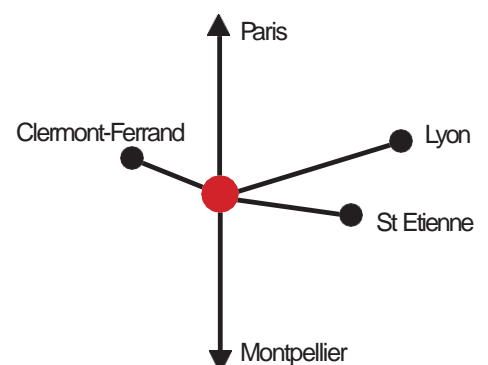
Thiers, une ville enthousiaste

Le point d'orgue du programme d'animation des fêtes de fin d'année de la ville de Thiers est le Marché de Noël qui se déroulera le samedi 16 et le dimanche 17 décembre. L'objectif du Marché de Noël est de positionner le centre-ville comme espace festif et commercial.

Ainsi, le Marché de Noël a pour cadre les rues médiévales du centre-ville, et en particulier la place Saint-Genès et le quartier du Pirou. Il s'adresse aux petits comme aux plus grands, avec une attention particulière au «local», aux producteurs en filière courte et aux artisans. Mêlant commerce et animation, il reprend les formules qui en assure son succès: ateliers de fabrication, spectacles, carrousel.

Pourquoi venir exposer à Thiers ?

- ❖ ***Des animations de rue sur les deux jours***
- ❖ ***Une ambiance village dans les rues piétonnes***
- ❖ ***Une offre de commerces, de bars, de restaurants au cœur du centre-ville***
- ❖ ***Une réputation festive et conviviale***



Le Marché de Noël de Thiers

Vous souhaitez participer ?

Nous comptons sur vous pour participer au Marché de Noël,

SAMEDI 16 DECEMBRE
DIMANCHE 17 DECEMBRE

Pour vous inscrire, merci de nous faire parvenir les éléments suivants :

- La fiche d'inscription ci-jointe complétée et signée,
- Pour les associations : le numéro de déclaration en Préfecture,
- Pour les commerçants, artisans et producteurs : la copie de la fiche d'inscription au RCS ou des métiers,
- Deux photos de votre stand et des produits proposés,
- La copie de l'agrément sanitaire pour les denrées alimentaires,
- Une attestation d'assurance,
- Un chèque de règlement de votre emplacement.

Au Pôle Attractivité
animation@thiers.fr

La Ville de Thiers se réserve le droit de l'attribution des emplacements ; une sélection se fera en fonction du projet proposé.

L'inscription suppose d'adhérer à l'Esprit de Noël, tant dans le choix des produits que dans la mise en scène chaleureuse et traditionnelle, entraînant les familles et les enfants dans un imaginaire de fête.

Le Marché de Noël de Thiers

Des animations
tout le week-end!

Le Marché de Noël de Thiers



Compagnie CENTAURE - ATRAIA



Carrousel



Atelier Couronne Ville de Thiers



Fanfare GIPSY PIGS



Le Marché de Noël de Thiers

Conditions d'inscription

Le Marché de Noël est organisé par la Ville de Thiers et coordonné par le pôle Attractivité.

Il est ouvert en priorité aux artisans, artistes, créateurs et producteurs. Il se déroule dans les rues médiévales de la ville, en complément du marché alimentaire hebdomadaire et des commerces sédentaires.

Bien évidemment tous les participants doivent être en règle avec les lois sur le travail (artiste libre, artisan), le commerce et la réglementation sanitaire en vigueur.

La Ville de Thiers se réserve le droit de sélectionner les participants, d'accepter ou d'interdire la présentation d'œuvres ou de produits pouvant nuire à l'image et au bon déroulement de la manifestation. Seule la Ville peut décider de la participation ou non d'un exposant et se réserve le droit de l'exclure si elle juge qu'il y a eu tromperie lors de l'inscription. Dans ce cas, l'exposant ne pourra prétendre à aucun remboursement de sa réservation.

En cas d'annulation de la manifestation par la Ville de Thiers pour cause de contrainte sanitaire, les réservations seront bien évidemment remboursées.

Ouverture des marchés

(Présence obligatoire sur toute la durée)

Samedi 16 Décembre : 10 h / 19 h

Dimanche 17 Décembre : 10 h / 18 h

Informations et inscriptions :

Mairie de Thiers - Pôle Attractivité, service événementiel

1 rue François-Mitterrand – 63300 Thiers

Tél. 04 73 80 88 71 - animation@thiers.fr

Fiche d'inscription

pour les artisans, commerçants ou producteurs

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de tél. : Mail :

Produits commercialisés :

.....
.....

- Je souhaite participer au(x) marché(s) suivant(s) dans le cadre de Décembre à Thiers :

Samedi 16 déc. (10h / 19h) Dimanche 17 déc. (10h / 18h)

- Longueur du stand (*matériel d'exposition, barnum, etc. à votre charge*) : ___ ml

- Largeur du stand : ___ ml

- Je dois donc $1,90 \text{ €} \times \dots \text{ ml (longueur du stand)} \times \dots \text{ jours} = \dots \text{ €}$. Je joins un chèque de cette somme à l'ordre du trésor Public (encaissé après les dates)

- Branchement électrique souhaité :

OUI puissance demandée (et respectée) :

NON

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-jointes et accepte de me conformer à celles-ci

Je m'engage à être présent sur la(es) date(s) choisie(s) et respecter les horaires

Fait le à

Signature :

Fiche à renvoyer avant le 6 Novembre 2023 :

Par courrier à Mairie de Thiers, Pôle Attractivité, service évènementiel

1 rue François-Mitterrand - 63300 Thiers

Soit directement au Pôle Attractivité, service évènementiel

1 rue Saint-Exupéry (au-dessus de la salle Espace)

Le Marché de Noël de Thiers